

Une
perspective
actuelle

La piétonnisation
permanente de la
rue Wellington

Anthony Campanelli

N.B : Cette page est laissée blanche par exprès.
Avez-vous vraiment besoin d'imprimer ce document ?

Introduction

La piétonnisation permanente de la rue Wellington du secteur de l'Église à Verdun consisterait en un pas majeur dans la reprise de territoire par les citoyens, tout en assurant un développement constant et durable du secteur. Il va sans dire que la rue Wellington est profondément ancrée dans l'histoire. En 1817, cette voie est nommée en l'honneur d'Arthur Wellesley, duc de Wellington. À cette époque, Montréal entre dans sa période d'industrialisation, et la rue Wellington devient un axe industriel clé du territoire. L'effervescence économique et sociale attire alors une main-d'œuvre nombreuse et populaire. Avec le recul de l'ère industrielle, la rue Wellington amorce une transition vers une vocation commerciale, notamment dans le secteur de l'Église. L'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, construite en 1914 au coin des rues de l'Église et Wellington, devient un important lieu de rassemblement et contribue au dynamisme du quartier. Parallèlement, le développement des transports en commun accompagne l'essor résidentiel et commercial, façonnant ainsi le secteur en un lieu vibrant et central.

Nous discutons aujourd'hui de la possible réinvention de la rue Wellington, une artère commerciale qui aspire à mieux représenter ses résidentes et résidents, tout en répondant aux attentes des visiteurs qui affluent pour profiter de son ambiance unique et de ses commerces. Cette transformation offre une occasion exceptionnelle de faire de la rue Wellington un modèle d'innovation grâce à la piétonnisation, le verdissement et l'adaptation aux besoins contemporains. Nous avons ici l'opportunité de repenser les aspects réglementaires et urbains pour faire de la "Well" non seulement la rue la plus cool, mais aussi la plus réfléchie au monde.

Partie I :

Revitalisation et

continuité historique

L'ouverture de ce mémoire souligne que l'usage et l'histoire contemporaine de la rue Wellington sont profondément ancrés dans la vitalité de son noyau commercial, véritable moteur économique et social de l'arrondissement de Verdun. Ce secteur, foisonnant d'activité, bénéficie également de la présence stratégique de la station de métro de l'Église. Je suis convaincu que la rue Wellington et ses environs continueront à prospérer sur les plans social et économique, comme en témoignent les nombreuses transformations observées au cours des 20e et 21e siècles.

Les diverses étapes de développement de la rue Wellington, notamment celles amorcées dès 1991, reflètent les priorités dominantes de cette période, où l'automobile jouait un rôle central dans les vies des montréalaises et des montréalais. Aujourd'hui, alors que nous entamons ce débat, il est essentiel de réévaluer ce positionnement qui date à la lumière des défis et aspirations actuels.

Le succès vibrant de la piétonnisation estivale de la rue Wellington, initialement lancée comme projet pilote en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, illustre parfaitement cette réinvention. Ce projet visait à créer des espaces publics à ciel ouvert, répondant aux exigences des autorités de santé publique. L'enthousiasme des citoyennes et citoyens pour cette initiative a conduit à son renouvellement année après année, en partenariat avec des acteurs clés tels que la Société de développement commercial Wellington (SDCW).

La piétonnisation permanente de la rue Wellington s'inscrit donc comme une continuation logique des efforts amorcés à la fin du siècle dernier. Elle offre une occasion unique de pérenniser une transformation déjà largement appréciée, tout en renforçant l'identité commerciale et résidentielle du secteur. En rendant la rue Wellington accessible et attrayante tout au long de l'année, nous pourrions en faire un véritable modèle de réinvention urbaine à Montréal.

Par ailleurs, si l'histoire de la rue Wellington éclaire son avenir, son évolution doit également refléter les nouvelles identités et aspirations des Verdunoises et Verdunois, alors que le quartier traverse une période de transformation. À travers une démocratisation de l'espace public et des aménagements innovants, la piétonnisation permanente peut devenir un vecteur d'appartenance et d'expression collective. En privilégiant le sentiment de communauté et en répondant aux besoins des résidents et commerçants du secteur de l'Église, nous avons l'opportunité de faire de la rue Wellington un espace emblématique, durable et inclusif pour tous.

Partie II :

Verdissement et durabilité

Ensuite, je souhaite aborder un point crucial lorsqu'il s'agit de réaménagements visant à céder davantage d'espace aux piétons : le **verdissement**. Ce sujet porte une importance particulière, car le passé rural du secteur est marqué par la présence de terres agricoles. Aujourd'hui, le secteur de l'Église souffre d'un déficit significatif en espaces verts comparativement aux autres zones de l'arrondissement, ce qui est d'autant plus regrettable compte tenu de sa popularité. Or, il est indéniable que le verdissement joue un rôle essentiel dans la lutte contre les îlots de chaleur estivaux, tout en améliorant considérablement l'expérience des piétons dans un secteur donné.

L'arrondissement dépense d'ailleurs beaucoup de sommes pour prendre soin des espaces verts de son territoire, tel que le long des berges du fleuve Saint-Laurent, qui bordent la pointe sud de Verdun. Ces efforts témoignent d'une volonté claire de promouvoir des environnements plus agréables et durables pour les résidents et les visiteurs.

Dans le même ordre d'idées, il est largement reconnu que les rues piétonnes génèrent des **bénéfices multiples**, qu'ils soient sociaux, environnementaux, économiques ou liés à la santé et au bien-être. Non seulement elles augmentent la sécurité des personnes qui fréquentent ou habitent ces secteurs, mais elles contribuent également à une meilleure préservation du patrimoine bâti et à une reconnaissance accrue de l'évolution historique du territoire. Par ailleurs, la piétonnisation améliore considérablement l'habitabilité d'un espace, grâce à la réduction du bruit et de la pollution, aux améliorations esthétiques, et à une accessibilité accrue au domaine public, rendue possible par l'élimination de la circulation automobile.

En outre, la transformation de la rue Wellington en un espace piétonnier permanent pourrait avoir des impacts significatifs **sur l'état de santé des résidentes et résidents**. En favorisant un mode de vie plus actif, la piétonnisation contribuerait à des bienfaits mesurables sur la santé cardiovasculaire, pulmonaire, digestive et mentale, pour ne citer que quelques exemples. Ces retombées positives, combinées à l'amélioration globale de la qualité de vie, renforcent l'idée que la piétonnisation de la rue Wellington ne serait pas seulement une initiative urbaine, mais aussi un projet porteur de bien-être pour toute la communauté.

Partie III : Contexte urbanistique et réglementaire

Nous abordons maintenant la partie plus dynamique et audacieuse de ce mémoire, sans doute la section la plus captivante. **Un socle réglementaire solide existe déjà pour soutenir les projets de piétonnisation à Montréal**, notamment grâce au **Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050**. Ce plan visionnaire repose sur plusieurs orientations clés, dont l'**Orientation 5 – Repartager équitablement l'espace de la rue**.

Cette orientation stipule clairement l'intention de la Ville de Montréal de **réaffecter des espaces actuellement réservés aux automobiles privées afin de les consacrer à des modes de mobilité active, collective et partagée**. En outre, le plan met également l'accent sur la nécessité **d'accroître la présence d'espaces verts**, y compris des espaces verts drainants, en vue de répondre aux défis environnementaux actuels. Ces priorités démontrent que **la volonté réglementaire d'opérer une transition vers une utilisation plus équilibrée et durable de l'espace urbain découle directement de nos institutions démocratiques**. Dans cette optique, la piétonnisation permanente de la rue Wellington s'inscrirait parfaitement dans les objectifs définis par le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050.

De plus, Montréal bénéficie déjà de l'expérience acquise à travers d'autres projets de piétonnisation permanente. On peut citer, par exemple, le **pôle piéton du Vieux-Port**, qui a transformé cette zone en un espace emblématique et apprécié des citoyens et visiteurs. De même, la **piétonnisation en cours de la rue Sainte-Catherine Ouest**, particulièrement dans le secteur adjacent à l'Université Concordia, constitue une autre illustration réussie de cette démarche. Ces initiatives démontrent que la transformation de nos artères principales en espaces piétonniers est non seulement réalisable, mais également bénéfique à la fois sur le plan social, économique et environnemental.

Ainsi, une orientation claire émerge en faveur de **la piétonnisation des artères clés** dans le but de **repartager équitablement le territoire urbain**. La rue Wellington, en tant qu'axe central et vivant de Verdun, représente une opportunité unique pour poursuivre cette vision et établir un nouveau modèle d'urbanisme qui allie innovation et inclusion.

Conclusion

La **piétonnisation des noyaux commerciaux en plein air** s'est révélée être un levier essentiel pour la vitalité des zones mixtes, comme celle du secteur de l'Église sur la rue Wellington. Le potentiel d'accélération du développement commercial dans ce secteur est si prometteur que nous pourrions facilement compter sur une **forte implication citoyenne** bien au-delà de la présente consultation publique. Cette mobilisation citoyenne aurait la capacité de rassembler non seulement les habitantes et habitants de l'arrondissement de Verdun, mais également, par extension, les résidents de l'ensemble de Montréal.

De plus, la perspective d'un **verdissement ambitieux de la rue Wellington** nous offre une occasion unique de renouer avec l'histoire agricole du secteur tout en participant aux efforts actuels pour combattre les impacts des changements climatiques. Ce verdissement, en plus de contrer les îlots de chaleur, améliorera la qualité de vie des résidents et rehaussera l'attractivité de la rue comme lieu de rassemblement et de détente.

Cette démarche représente également une opportunité de réfléchir à des **solutions novatrices en matière d'accessibilité universelle**, pour garantir que chaque citoyenne et citoyen, peu importe ses capacités, puisse profiter pleinement des lieux. Par cette transformation, la **piétonnisation permanente de la rue Wellington** deviendra une véritable reprise en main de ce joyau de l'arrondissement Verdun, réalisée par et pour ses citoyens.

En tant que citoyen d'un district qui souffre d'un **manque criant d'espaces conviviaux publics** librement accessibles à tout moment, je vous invite à émettre des **remarques et recommandations en faveur de la piétonnisation permanente de la rue Wellington** dans le secteur de l'Église. Cette décision ne serait pas seulement une avancée pour Verdun, mais aussi un exemple inspirant pour toute la Ville de Montréal.